

CADEROUSSE

Son HISTOIRE

CADEROUSSE est un ancien VICUS celte de la tribu des CAVARES qui existait dans sa configuration actuelle en l'An 77 de notre ère.

De son passé Antique, l'histoire nous révèle que cinq siècles avant JC, des grecs qui viennent de l'ILE DE RHODES implantent des comptoirs commerciaux à CHRYSOPOLIS (ORANGE) et qu'ils organisent la route maritime du RHÔNE vers la méditerranée via Arles à partir de notre port d'AURIAC situé en bordure de l'ancien lit de l'Aigues.

Identifié par les historiens grec et romain de DELTA, puis INSULA et INSULAE – FURIANAE, le village se transforme en CADAROSSA vers le début du XI^{ème} siècle sous l'impulsion de son seigneur, Ripert CLERMONT de CADEROUSSE.

Pendant sa dépendance à la colonie Romaine d'Orange, le territoire devient le théâtre d'événements historiques légendaires :

- le passage d'Annibal en 218 avant JC,
- la défaite des Allobroges par Aenobarbus en 121 avant JC,
- la bataille des Cimbres et des Teutons le 6 octobre 105 avant JC, qui écrasent les romains près d'Orange.

En 485, la Provence entière est entre les mains du roi WISIGOTH, EURIC, les temples sont détruits ainsi que quelques vestiges romains et une partie de la population CAVARE est déportée vers l'Italie.

Si la vie reprend à Orange à partir du VIII^{ème} siècle on ne sait rien de Caderousse jusqu'au XI^{ème} siècle où des moines noirs de l'Abbaye de CLUNY s'installent et forment une communauté à environ 300 mètres au Nord du cimetière actuel.

Après un siècle de dépendance aux Comtes et à l'Empereur BARBEROUSSE, l'espace de notre cité est définitivement rattaché au Comtat de VENICE (venaissin) jusqu'à la révolution.

La Pape CLÉMENT VII en 1378 accorde l'investiture de son parlement (24 conseillers + 2 consuls). Le bourg est érigé en VILLE le 23 février 1754 et devient le plus gros village du Comtat avec près de 4 000 habitants.

Son ÉTYMOLOGIE

Depuis ses enregistrements, juridique-administratif et sa soumission en date du 17 juin 1236 (voir agenda 2006), son étymologie a toujours posé problème aux historiens et chercheurs locaux.

Cependant, la version délivrée par l'Abbé BLANC en 1929 semble être toujours la plus crédible car son origine est fondée sur son appellation. Appellation qui aurait pour base deux mots celtiques CAD et ROS :

- CAD qui impliquerait un lieu,
- ROS qui impliquerait celui d'un confluent (Aigues-Rhône).

Son PATRIMOINE

Il constitue la richesse léguée par nos ancêtres et nos contemporains. Il est représenté par :

- les archives,
- les bâtiments classés.

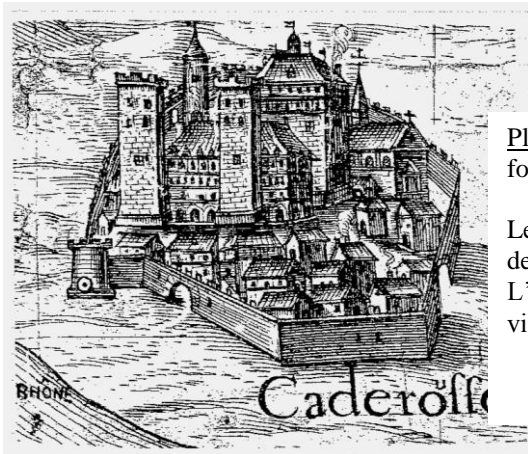
Si l'accès aux archives est autorisé aux citoyens avec un respect de temps et de procédures, les bâtiments (édifice, édicule, construction) et les œuvres sont accessibles par la visite.

Ils sont constitués par :

- les murailles,
- l'Eglise paroissiale Saint-Michel,
- la chapelle Saint-Claude répertoriée par les beaux-arts de « chapelle Seigneuriale d'Ancezune »,
- les vestiges du château de la maison d'Ancezune,
- la chapelle Saint-Martin,
- la « Fossa Augusta ».

Enfin pour clore ces fragments de l'histoire, il faut savoir que le VICUS, VILLAGE, BOURG ou VILLE, selon les époques n'a jamais été fortifié au sens propre du terme. Les meurtrières encore visibles ont été aménagées entre février 1625 jusqu'à la fin 1626 lors du conflit avec les calvinistes.

De tout temps, les digues, remparts constituaient d'abord une protection contre les assauts du fleuve Rhône.



Plan schématisé qui fait apparaître les deux portes d'entrée et au fond à gauche, une poterne dans la muraille.

Les deux châteaux appartenaient aux seigneurs d'Ancezune et celui de Reynaudi (au 1^{er} plan).

L'ensemble de la carte du Comtat Venaissin sous cette forme est visible dans le hall d'entrée de l'hôtel de Ville de Caderousse.

PLAN réalisé par le révérend Père BONFA de Carpentras au XVII^{ème} siècle.

Ses MURAILLES (ou remparts)

Suite à des désordres répétés d'insécurité créés par des anciens militaires (mercenaires à la solde de la France et de l'Angleterre) renvoyés dans leurs foyers sans indemnités au cours du XIV^{ème} siècle dans le Comtat, sa Sainteté le Pape INNOCENT VI (1352-1362) a ordonné par rescrit en l'an 1353 :

- que chaque ville et bourg du Comtat de Venice (Venaissin) soient ceints de murailles, tours et fossés à la charge des laïcs, clercs, évêques et communautés...

Cette volonté Pontificale s'est exécutée à peu près sur l'ensemble du territoire entre 1353 et 1361 sous la responsabilité du Cardinal GIL ALORNOZ.

Cependant à Caderousse, les consuls et le conseil s'y opposèrent parce que les charges étaient trop lourdes pour les citoyens.

Cette opposition dura jusqu'au 11 avril 1364 puis les travaux s'échelonnèrent sur plusieurs années.

L'ouvrage a été construit en pierres dures de Courthézon sur une hauteur de 5 mètres et 1,50 mètre de largeur sur la base, à certains endroits de la digue actuelle. (voir plan Bonfa)

Aujourd'hui une infime partie de ce vestige vieux de plus de six siècles est toujours visible au sud du village intra-muros sous l'appellation « MUR de GRAMONT ». Le mur long de 234 mètres a été aliéné par la municipalité sous le mandat de Monsieur LUSIGNAN, Maire au profit du Duc de Caderousse et Pair de France par acte notarié n° 311 du 29 septembre 1834 pour la somme de 5 000 francs.

Sous le mandat de ce même magistrat la démolition des digues a été exécutée à partir du 31 août 1843 pour la partie qui excède la hauteur de 1 mètre au niveau du sol, par vente aux enchères à la bougie pour la somme forfaitaire de 1 000 francs à l'exclusion du mur sud de clôture du château du Duc (voir paragraphe au dessus).

Sous l'effet des nombreuses inondations de 1470, 1547, 1556, 1557, 1755 et 1840 ces murailles furent à chaque fois emportées sur les longueurs parfois de 100 m.

En 1547 la muraille près de la porte de Castellan s'est écroulée et en 1556 ce fut celle de la porte de la place (Orange). Tous les travaux consistèrent à replâtrer les brèches.

Enfin les aménagements du Rhône étant prioritaires sans souci des dommages qu'ils pouvaient provoquer au cours de ses crues, deux catastrophes se sont succédé.

Celle du 4 novembre 1840 où 83 maisons furent renversées et la crue du 31 mai 1856, la plus forte jamais enregistrée renversa 15 maisons, en endommagea 36 et 441 furent inondées en totalité jusqu'au 1^{er} et parfois le 2^{ème} étage, jusqu'à des hauteurs comprises entre 4 et 5 mètres. Seules 5 maisons furent épargnées de gros travaux.

Après cette dernière catastrophe un projet de rehaussement et de consolidation de la muraille fut entrepris par deux ingénieurs ruraux.

Les travaux furent autorisés par le décret impérial n° 239 du 17 décembre 1859.

La DIGUE d'ENCEINTE (plan p6 n°1)

Bien que partiellement protégée le long du Rhône par des chemins herbeux qui servaient de digues et de lieu de promenade aux habitants, l'agglomération de tout temps s'est trouvée dans une zone déprimée due à la disposition continue de sa muraille qui n'a fait qu'aggraver sa situation.

Les projets conçus par les ingénieurs RONDEL et KLEITZ de l'arrondissement furent légèrement modifiés par rapport à ceux issus de la crue de 1840, et ont pu être concrétisés entre le 8 mai 1863 et le 24 septembre 1866.

Construite à 9 mètres au dessus de l'étiage du fleuve, c'est à dire à la côte de 31,38 mètres au dessus du niveau de la mer et sur une longueur de 1716,40 mètres, elle assure aujourd'hui une protection quasi complète du village intérieur pour un débit du Rhône pouvant aller jusqu'à 15 000 m³ seconde (hypothèse haute jamais atteinte).

Cette digue d'enceinte est comparable à celle d'Avignon pour son efficacité et qualifiée par les techniciens de l'art de « petite sœur ».

Cet aménagement entraîna l'expropriation à l'amiable de douze propriétaires dont celui du Duc de Gramont et du déplacement de son canal qui jouxtait le pied de la digue.

Cette digue d'enceinte est entourée de pierres provenant de la carrière de Saint Etienne des Sorts (Gard), transportés par péniches. Elle est protégée par un chemin anti-taupes et empierrées par des moellons cimentés entre eux.

Le montant global des travaux s'est élevé à 170 000 francs financé à hauteur des ¾ par l'Empire, le reste, par la ville et par tous les habitants selon un quota défini par zone.

Par son environnement gorgé d'eau, le tassement de la digue a nécessité des travaux de consolidation et en 1933 tous les joints des pierrés ont été refaits.

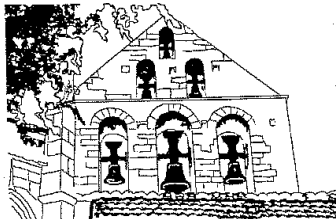
Cependant avec l'asphaltage régulier des routes limitrophes de la digue entrepris par les élus municipaux entre le XX^{ème} et le XXI^{ème} siècle, le tassement ne paraît plus être un problème récurrent.

Cette digue est inscrite sur l'inventaire des monuments classés depuis le 5 novembre 2001.

Enfin un beau chemin de promenade situé en bordure du parapet de couronnement entoure Caderousse intra-muros. De son surplomb on a une très belle vue pour apprécier le village et ses sites :

- l'ancien château Ducal (rue château – vieux) XIV^{ème} siècle,
- l'hôtel de Ville avec son beffroi construit en 1752 et qui porte sur sa façade les niveaux d'inondations mémorables,
- l'Eglise paroissiale de style Roman entièrement rénovée et son clocher à arcades,
- le mur de Gramont, dernier Duc de Caderousse et Pair de France (voir paragraphe murailles et remparts).
- La Chapelle Seigneuriale des d'Ancezune accolée à l'Eglise,
- Les lavoirs,
- Les escaliers d'accès et les deux portes d'entrées dites porte d'Orange et porte Castellan au Nord,
- En bordure Sud, le bras mort du Rhône qui est en réalité un ancien canal creusé par les Romains appelé FOSSA-AUGUSTA long de 710 mètres sur 30.5 mètres de large. Cette situation cadastrale se trouve affichée au Musée d'Orange.

Le CLOCHER à ARCADES ou CAMPANILE (église St-Michel)

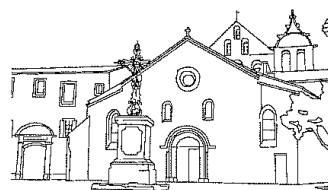


Reconstruit entre 1509 et 1511, il s'élève au-dessus de l'arc du chœur, il comprend six baies réparties sur trois étages.

Ces baies sont dotées de cloches de taille et de sons différents.

Classé le 18 décembre 1945.

L'EGLISE PAROISSIALE «SAINT-MICHEL» (plan p6 n°2)

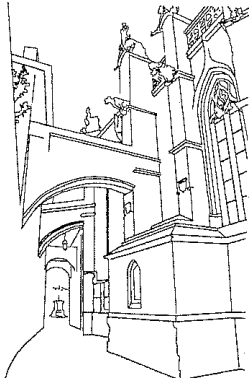


Construite vers le XII^{ème} siècle sur les piliers d'un ancien temple dédié à Apollon

D'abord Chapelle privée, elle devient paroissiale en 1464, après les menaces des « routiers » contre les moines de CLUNY.

L'abside est formée de 5 arcatures en plein cintre retombant sur des colonnettes. La nef a été remaniée, les chapelles latérales ont été rajoutées par la suite, c'est pourquoi il n'y a pas de continuité architecturale. L'Eglise a été entièrement rénovée sous la mandature de Monsieur Pierre CUER et bénie par son Excellence l'Archevêque d'Avignon le 15 décembre 1985.

La CHAPELLE SEIGNEURIALE d'ANCEZUNE (plan p6 n°3)



Achevée en l'an 1527, elle était la propriété de la maison d'Ancezune jusqu'en 1792.

L'édifice comprend deux travées couvertes de voûtes à multiples nervures, disposition courante en Angleterre mais très rare en France, elle est considérée comme la plus belle œuvre de Provence.

Le chœur est couvert de deux voûtes en étoile avec d'élégants liernes et tiercerons, il est éclairé par 4 fenêtres qui supportent les blasons, de Provence, de l'Archevêque d'Avignon, du comtat Venaissin, de Caderousse et d'Orange

Les armoiries ont été placées en 1945 par l'Abbé MIRAL, curé doyen, de la Paroisse.

Au milieu de la chapelle se trouve un petit oratoire avec 4 clefs pendantes en son milieu supportant les écus de la famille d'Ancezune.

La chapelle possède une tribune qui communique avec la nef. La balustrade est d'une richesse et finesse architecturale de premier ordre (elle était réservée au seigneur).

Sur les murs, des indices des tâcherons et des dates sur les hauteurs des inondations.

Cette chapelle est inscrite sur la liste des monuments historiques depuis le 10 mars 1905.

Les CHÂTEAUX (plan p6 n°4 et 5)

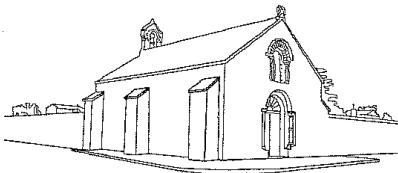
Deux anciens châteaux ont magnifié la grandeur de Caderousse. Ils appartenaient aux seigneurs d'Ancezune et Reynaudi. Des hôtes célèbres y ont séjourné :

- François 1^{er} pendant 13 jours à partir du 9 août 1524,
- Henri III le 10 janvier 1575,
- Louis XIII du 19 au 20 novembre 1622.

Ils logèrent dans une chambre de 72 m² où se trouve toujours une cheminée qui porte en chef les marques du passage royal.

Dans la rue château-vieux près de la mairie on peut encore voir le passage d'accès de l'époque.

La CHAPELLE « SAINT MARTIN » 6 (attenante au cimetière) (plan p6 n°6)



Primitivement jusqu'en 1464 cette chapelle qui appartenait au prieuré Clunisien était l'Eglise paroissiale.

Elle est l'œuvre de moines noirs et construite sur le socle d'un temple consacré au Dieu Mars.

On peut admirer en façade une porte romane encadrée de deux colonnes baguées aux élégants chapiteaux corinthiens surmontés d'une fenêtre richement ornée. L'édifice peut dater du XII^{ème} siècle.

La voûte fut refaite par le lapicide Adam LOUVET en 1456 (lapicide = maître maçon)

